



Le Projet de VIE

**La résidence de la Knippchen
Maison de repos et de soins
du C.P.A.S. d'Arlon**

« Décider d'intégrer notre maison de repos, c'est choisir l'une des voies possibles lorsque la vie à domicile n'est plus adaptée.

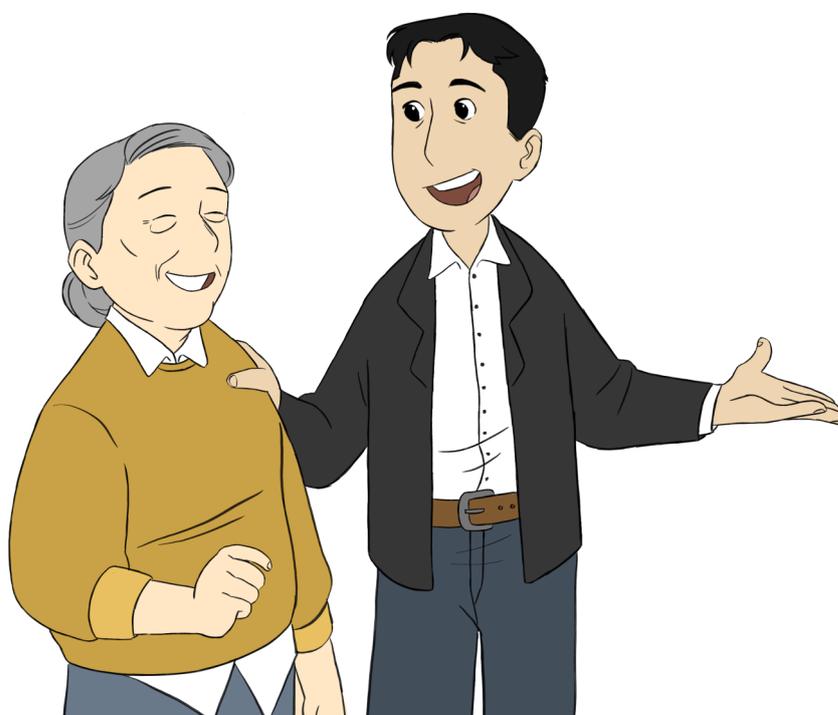
Ce document, appelé « projet de vie », va vous servir de guide illustré pour vous aider à découvrir et comprendre un nouveau milieu de vie.

Il est le fruit d'une réflexion menée par des résidents, des membres du personnel et des familles.

Nous vous souhaitons, d'ores et déjà, une bonne lecture. »

Franck PIERRET

Stéphanie PIERARD



- * **PRÉSENTATION HISTORIQUE (PAGES 1-7)**
- * **L'ACCUEIL (PAGES 8-15)**
- * **LE SÉJOUR (PAGES 16-18)**
- * **LES SOINS ET L'HÔTELLERIE (PAGES 19-27)**
- * **LE TRAVAIL D'ÉQUIPE (PAGE 28)**
- * **LA PARTICIPATION DES RÉSIDENTS (PAGES 29-36)**
- * **LE RESPECT DE LA VIE AFFECTIVE,
RELATIONNELLE ET SEXUELLE (PAGES 37-38)**

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

A) SITUATION HISTORIQUE

Dès la fin du Moyen-Âge, on trouve trace à Arlon d'une institution pour accueillir des personnes âgées ou dans le besoin à l'hôpital Sainte-Catherine, situé dans l'actuelle rue des Faubourgs, sous la responsabilité des religieuses de la confrérie Sainte-Catherine. Par la suite, l'établissement a continué à accueillir une douzaine de résidents et cela, jusqu'à l'approche de la Révolution française en 1785.

Les lois de la Révolution ont créé les bureaux de bienfaisance et confirmé l'affectation du « Monastère des Capucins », qui devait accueillir les personnes âgées. Sous le régime hollandais, l'accueil a été supprimé.

B) CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE L'HOSPICE VERS LA RÉSIDENCE

En 1864, la ville d'Arlon cède au bureau de bienfaisance un bâtiment (dit le « Bock ») qui sera approprié à sa nouvelle destination « d'hospice-hôpital ».

Un orphelinat, sera ajouté à l'hospice en **1867**. Commencé avec 6 lits en **1864**, l'hospice en comptait 45 en **1868**. Ces deux institutions étaient gérées par des religieuses hospitalières de Luxembourg, les sœurs de Sainte-Elisabeth.

A travers le temps, on est passé du bureau de bienfaisance à la Commission des hospices publiques. Et puis, de 1925 à 1977, on parle de C.A.P. (Commission d'Assistance Publique), et après la fusion des communes, de C.P.A.S. (Centre Public d'Aide Sociale). Depuis 2 octobre 2000, le C.P.A.S. a pris une nouvelle dénomination qui perdure à ce jour entant que **Centre Public d'Action Sociale**.

C= Centre

P= Public

A= d'Action

S= Sociale

C'est en juillet **1965** que le « Home Soir Paisible », toujours situé dans l'actuelle rue du Marquisat, obtient son agrément en qualité de maison de repos. Le bâtiment est une construction neuve et moderne pour l'époque. La maison de repos héberge un total de 88 personnes appelées « pensionnaires ».



Divers petits aménagements seront réalisés dans les années suivantes comme l'ouverture d'un local de kinésithérapie en **1976**, et l'ouverture d'un local de coiffure en **1987**.

L'année 2008 sera marquée par une évolution importante dans l'accueil et l'hébergement de la personne âgée. Au total, 25 lits (sur les 91 lits de la Maison de repos) seront reconvertis en lits médicalisés. C'est le premier agrément « MRS » (Maison de Repos et de Soins).

Enfin, **entre le mois d'août 2009 jusqu'à la fin de l'année 2016**, un vaste chantier immobilier verra le jour durant plus ou moins 6 ans. En effet, l'évolution des services et des réglementations conduiront les responsables du C.P.A.S. et les autorités communales, à développer un projet de reconditionnement et d'extension du bâtiment existant.

Durant l'année 2012, la maison de repos change sa dénomination. A présent, elle s'intitule:

LA RÉSIDENCE DE LA KNIPPCHEN

Le terme Knippchen fait référence à la colline qui se situe au centre-ville d'Arlon, et au pied de laquelle se trouve la maison de repos.

Au sommet de la Knippchen se trouve l'église Saint-Donat avec son belvédère.
La butte et ses bâtiments confèrent une très belle vue aux résidents.





Découverte:

Les résidents vivent sur des vestiges archéologiques!

Découverte d'une tour romaine lors des travaux de terrassement liés à la nouvelle extension de la maison de repos.

C'est en septembre de l'année 2009, lors des travaux de terrassement de la nouvelle extension,

qu'une section de l'enceinte antique qui entourait autrefois la ville d'Arlon a été mise à jour ainsi que le sous-bassement d'une tour. Lors de l'examen de cette tour, une représentation du dieu **JUPITER CAELUS** a été mise à jour. Les autorités ont décidé de conserver les vestiges dans un sous-sol aménagé sous l'extension de la Résidence de la Knippchen.

CES VESTIGES SONT VISIBLES DEPUIS L'EXTÉRIEUR AU TRAVERS D'UNE GRANDE BAIE VITRÉE ET L'ACCÈS SE FAIT VIA LE PETIT PARKING SITUE À L'ANGLE DE LA RUE DES CARMES ET DE LA RUE DU MARQUISAT.



UNE VOLONTÉ DU C.P.A.S. D'ARLON DE S'INSCRIRE DANS UNE DIVERSITÉ DES OFFRES PAR UN SITE DÉVOUÉ À LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES

Une Maison de Repos et de Soins de 97 lits au total, ce qui représente 45 lits MR et 52 lits MRS.

5 lits en court séjour. Il s'agit d'un service de convalescence, situé dans la maison de repos, pour une durée temporaire de 90 jours maximum par année civile.

Une résidence-services de 10 appartements. Chaque appartement permet d'accueillir 1 ou 2 personnes dans un espace qui varie entre 45 m² et 52 m². Il est possible d'acquérir des services complémentaires payants tels que les repas, l'entretien du linge ou l'entretien du logement.

Un centre d'accueil et de soins de jour pour 10 personnes par jour. Ce service offre un accueil de jour du lundi au vendredi entre 08h00 et 18h00. Les avantages sont nombreux, les activités sont variées et adaptées. Cinq de ces places sont ouvertes pour des personnes plus dépendantes.

Précisons que le site héberge d'autres services du C.P.A.S. :

- Le lavoir public « l'Arlonnette »,
- Le service technique du C.P.A.S.,
- Le service des repas à domicile.

2. DISPOSITIONS RELATIVES À L'ACCUEIL

A) PROFIL DES RÉSIDENTS

La résidence de la Knippchen est un établissement qui dépend du Centre Public d'Action Sociale de la ville d'Arlon (C.P.A.S.). Sa mission est d'accueillir toute personne âgée quel que soit son état de santé et dans le respect de ses convictions philosophiques, culturelles, religieuses et sociales.

Sous certaines conditions, le C.P.A.S. peut garantir une aide aux résidents dont les revenus seraient insuffisants pour mener une vie conforme à la dignité humaine et qui ne pourraient subvenir aux frais de leur hébergement.

La porte d'entrée principale est réglée par une ouverture automatique durant toute l'année. Les résidents et leurs familles sont libres d'entrer et de sortir du bâtiment, mais nous demandons néanmoins que les visites privées s'effectuent à partir de 11h00 du matin (après le passage des soignants et des services de nettoyage).

A la Knippchen, tous les résidents se côtoient. Il n'y a pas de cloisonnement dans les couloirs, ni d'unité particulière ou de service sécurisé pour les personnes ayant des troubles cognitifs majeurs (désorientation dans l'espace et/ou le temps).

Pour éviter que les personnes qui ne savent plus discerner le danger ne sortent de l'institution, nous avons prévu deux solutions :

1. La porte d'entrée est munie d'un code de sécurité. Une affiche est apposée à proximité de celle-ci. Elle mentionne le numéro de 4 chiffres qu'il faut former à **l'envers** pour sortir.

2. En dernier recours, nous proposons aux familles d'appliquer une procédure de contention particulière ;
« Le bracelet magnétique ».

Il s'agit d'un badge électronique porté par le résident et qui a pour objectifs :

1. *D'émettre un signal sonore lorsqu'on s'approche de la porte d'entrée,*
2. *De bloquer la porte d'entrée durant plusieurs secondes,*
3. *D'alerter le personnel.*

Ce bracelet préserve l'autonomie de la personne mais dans l'établissement uniquement. Il s'agit d'une mesure de contention règlementée qui nécessite un suivi médical strict.

B) LA PHASE DE PRÉ-ACCUEIL

1) Inscription sur la liste d'attente :

L'inscription est un moment-clé qui se place dans un processus de préparation. Nous sommes conscients de l'importance de ce choix et nous défendons l'idée que les candidats doivent décider par eux-mêmes, si les conditions de santé sont optimales.

Nous pensons que faire « son » propre choix aidera le candidat-résident dans « sa » future intégration.

Pour entrer dans notre établissement, il faut se porter candidat sur la liste d'attente. La démarche est simple et gratuite. Concrètement, il s'agit de retirer un dossier administratif qu'il faudra compléter entièrement pour obtenir un accusé de réception confirmant l'inscription.

Un dossier d'inscription **complet** doit comporter les documents suivants :

- La fiche d'identification détaillée du candidat remplie et signée par l'intéressé lui-même ou son représentant légal,
- Un relevé des ressources financières avec preuves,
- Une copie de la carte d'identité, une vignette mutuelle, une attestation de résidence délivrée par votre administration communale,
- Une échelle de « KATZ » récente signée par un médecin ou une infirmière.
Celle-ci doit être actualisée chaque année ou lors d'un changement de santé important.

LE DOSSIER PEUT ÊTRE RETIRÉ DE DIVERSES FAÇONS :

COURRIEL : RESIDENCE.KNIPPCHEN@ARLON.BE

TÉLÉPHONE : (0032) 063 230 371

INTERNET [HTTPS://WWW.ARLON.BE/MA-COMMUNE/SOCIAL/CPAS/SERVICES/RESIDENCE-DE-LA-KNIPPCHEN](https://www.arlon.be/ma-commune/social/cpas/services/residence-de-la-knippchen)



Il est important de rappeler que le résident peut conserver :

- son médecin de famille,
- sa pédicure-manucure médicale et ses autres intervenants.

2) Le pré-accueil

Des années peuvent s'être écoulées depuis votre inscription sur la liste d'attente. Un rafraichissement des données devient nécessaire.

Nous invitons régulièrement les plus anciens candidats et leur famille en pré-accueil sur le site de la maison de repos, l'objectif étant de faire plus ample connaissance, de présenter l'établissement, les services. Il y sera remis une brochure d'accueil ainsi qu'un exemplaire du projet de vie¹. Durant cette rencontre, un bilan médical et social sera également réalisé.

Toutes ces consultations-rencontres sont entièrement gratuites et font partie de la procédure d'accueil de notre maison de repos.



LE **QR CODE** VOUS PERMET DE VOUS RENDRE IMMÉDIATEMENT SUR LE SITE INTERNET DE LA MAISON DE REPOS

¹LA BROCHURE D'ACCUEIL EST COMPLÉMENTAIRE AU PROJET DE VIE : ELLE DONNE LES INDICATIONS SUR LES TARIFS, HEURES DES REPAS ET BIEN D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES..

C) L'ACCUEIL

Lorsque vient le moment de rejoindre notre établissement et que le jour d'entrée est défini, arrive le moment crucial de l'accueil. Nous vous présentons son déroulement :

- Un drink d'accueil est organisé pour le résident et l'entourage qui l'accompagne.
- Un cadeau de bienvenue est offert.
- Les dernières formalités administratives sont réalisées.
- Les résidents sont prévenus des nouvelles entrées par voie d'affichage.
- A chaque étage, « *un résident parrain* » ou « *une résidente marraine* » vient proposer son aide aux nouveaux.
- Le personnel soignant, dont l'infirmier (ère) en chef, vient en chambre pour se présenter, pour prendre connaissance des données médicales et des soins.
- Un membre de l'équipe paramédicale vient réaliser un bilan sur les centres d'intérêts. Il utilise un questionnaire appelé « moments de vie ». On cherche à identifier et préserver les habitudes acquises.

- Un membre du personnel de la cuisine vient également en chambre pour compléter « *la fiche de goût* ». Cette fiche a pour objectif de connaître les habitudes alimentaires de la personne, d'anticiper les alternatives de menu face aux aversions pour certains aliments, de suivre les régimes et textures alimentaires nécessaires (diabétiques, sans sel, moulu, ...).

D) LE POST-ACCUEIL

Après quelques semaines d'hébergement, nous organisons une rencontre avec, *d'une part*, le médecin coordinateur et l'équipe soignante de la maison de repos et, *d'autre part*, le nouveau résident, sa famille et son médecin (si ce dernier le souhaite).

L'occasion est donnée au résident, et à sa famille, de dialoguer avec l'équipe soignante sur la nouvelle intégration. C'est un moment très important dans la poursuite du séjour.

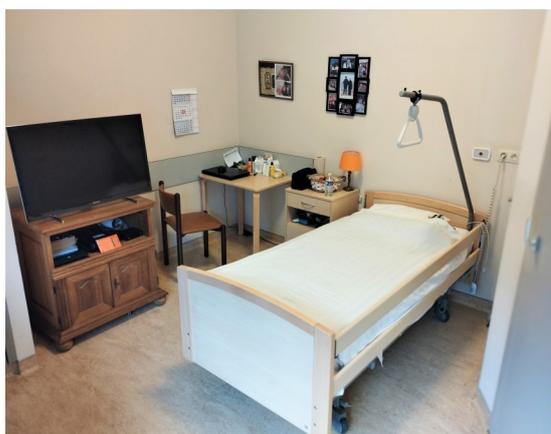
15



3. DISPOSITIONS RELATIVES AU SÉJOUR

Dans un ouvrage d'Isabelle MALLON, « Vivre en maison de retraite : de l'institution aux mondes privés des résidents » (2006), nous retrouvons une description de la chambre en maison de repos qui rejoint nos convictions. L'auteur décrit la chambre de cette manière :

« ... La chambre est un lieu où se retirer quand l'investissement dans la maison de repos est trop coûteux, trop fatiguant ou trop peu rentable...la chambre permet de bénéficier d'un espace à soi ... ».



La chambre est à considérer comme un endroit de vie privilégié. C'est pourquoi, nous permettons à chacun de réaliser une décoration personnalisée :*cadres, photos, bibelots ...*

L'un ou l'autre meuble extérieur peut être installé dans la chambre pour autant qu'il entre dans la pièce et n'encombre pas le bon fonctionnement du service. A cet effet, il est nécessaire d'introduire une demande d'accord auprès de la direction qui évaluera la situation avec le demandeur.

Toutes les chambres de l'établissement contiennent un seul lit. Elles sont déjà meublées avec du mobilier adapté et équipées d'un dispositif permettant d'appeler les soignants de jour comme de nuit : c'est « l'appel infirmier ».

En dehors de la chambre, le résident découvrira différents espaces de « vies » sécurisés à tous les étages. Certains endroits disposent d'un téléviseur, d'autres sont animés par « nos canaris ».

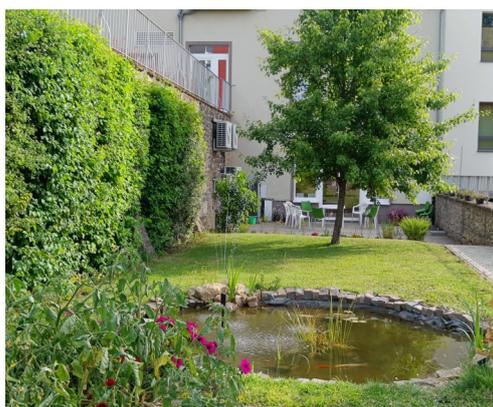
Au rez-de-chaussée du bâtiment, vous retrouverez aussi :

- l'espace lecture (bibliothèque ouverte),
- la salle polyculte,
- la grande salle d'activité, baptisée salle « Épona¹» en référence à une divinité gauloise,
- le local informatique,
- le local « Magnolia » pour des activités en tout genre,
- l'épicerie « Am buttek »,
- le salon de coiffure.



¹STÈLE REPRÉSENTANT LA DÉSSE ÉPONA DÉCOUVERTE À GRAND COURT (RUETTE), PROVINCE DU LUXEMBOURG.

Nous donnons également l'accès à un magnifique jardin de plain-pied où chacun peut circuler en toute sécurité. Nous y organisons diverses activités tels que ; *les jardinières, les jeux de pétanque, le barbecue des familles, ...*



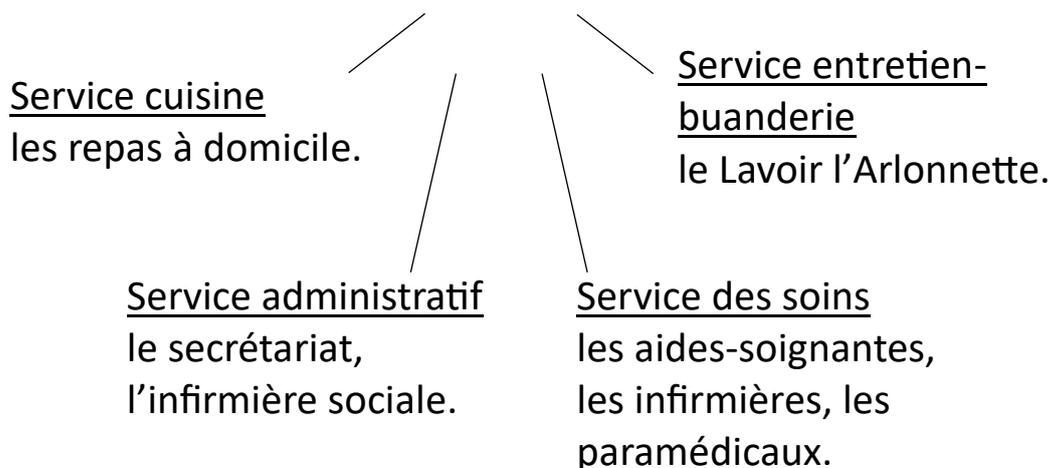
La maison de repos n'est pas un lieu de vie fermé. Les résidents ont besoin de communiquer avec l'extérieur, soit avec des personnes individuelles, soit avec des organisations :

- Des bénévoles offrent leurs services : visites en chambre, animations diverses, aide aux repas...
- Des rencontres intergénérationnelles sont organisées avec les écoles d'Arlon.
- D'une manière générale, nous permettons toutes les sorties en extérieur à partir du moment où il n'y pas de contre-indication médicale.

4. LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ORGANISATION DES SOINS ET DES SERVICES D'HÔTELLERIE

MAISON DE REPOS ET DE SOINS

Directeur (M. Franck PIERRET)
Directrice adjointe (Mme Stéphanie PIÈRARD)



La communication est la clé de la réussite.
Des réunions de service pour le personnel de la maison
de repos sont régulièrement organisées.

LE SERVICE DES SOINS

Le service est composé d'aides-soignantes et d'infirmières assurant une présence sur site **24h/24h et durant toute l'année.**

Le service est organisé par deux infirmiers en chef. Ils doivent veiller à **la qualité et la continuité des soins.**

Nous procurons des soins traditionnels et nous assurons une prise en charge plus spécifique comme par exemple :

- les soins de plaies,
- le dépistage bucco-dentaire. Des membres du personnel, qui ont été spécifiquement formés par un dentiste, le réalisent deux fois par an. Celui-ci a pour objectifs :
 - *de vérifier si le résident dispose du matériel nécessaire à l'entretien de sa bouche ou de ses prothèses,*
 - *de détecter des prothèses cassées qui pourraient blesser le résident,*
 - *de repérer des pathologies simples telles que : aphtes, gingivite, ...*
- les soins palliatifs. Nous avons du personnel formé et pour nous seconder dans cette démarche, nous faisons appel à une équipe extérieure qualifiée.

Nous encourageons le résident à compléter un document appelé « **PSPA** » (**P**rojet de **S**oins **P**ersonnalisés et **A**nticipés).

Ce document transcrit les choix de soins désirés. Il n'est pas obligatoire mais permet à l'équipe soignante de répondre au mieux aux souhaits de la personne en situation d'urgence vitale. (ex: refus de réanimation,...)

Nous disposons **d'une équipe paramédicale** qualifiée. Elle est composée de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'une logopède, d'éducatrices, d'une diététicienne ainsi que d'une personne référente pour les problèmes cognitifs majeurs.

Nous avons l'avantage de pouvoir réaliser des interventions larges, complémentaires et de réévaluer régulièrement les capacités de tous nos résidents.

POUR LES PERSONNES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS COGNITIVES

Nous cherchons à connaître au mieux les habitudes de vie : loisirs, famille, goûts ... La participation de la famille, de l'entourage, est souvent utile pour bien identifier les éléments clefs de la vie de la personne.

Nous veillons également à adapter les différents lieux de vie.

LE SERVICE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN

Le service œuvre tous les jours de la semaine pour l'entretien des chambres et des espaces collectifs.

Nous participons au tri collectif : des bacs de tri sont prévus à chaque étage pour les P+MC et bouteilles en verre.

Pour ceux qui ont choisi la formule « buanderie », le linge sale est enlevé par le personnel. Une fois lavé, il est déposé en chambre.

LE SERVICE DE RESTAURATION

Nous disposons de deux salles de restaurants climatisées:
Le restaurant principal s'appelle: « **le Grand Gourmet** ».

Les familles peuvent venir y prendre un repas de midi auprès de leur parent. Les menus et tarifs sont affichés. Il est toutefois nécessaire de faire une réservation.

Un petit restaurant, annexé au premier, s'appelle « **le Petit Gourmet** » et accueille généralement les résidents de la résidence-services, ainsi que les visiteurs.

A la Résidence de la Knippchen, nous accordons une importance toute particulière à la nutrition.

Nous sommes en possession d'un « autocollant », appelé *smiley*. C'est un certificat qui est délivré par l'Agence Fédérale de la Sécurité Alimentaire (l'AFSCA) pour une durée de 3 ans renouvelable et qui atteste de la qualité des mesures prises par nos services pour garantir la sécurité alimentaire.



2017NL00409

Nous sommes également en possession du label « **Qualité Alimentation-Nutrition** ».



Ce label de l'AVIQ exige :

- la mise en place de procédures de dépistage et de suivi de l'état nutritionnel,
- la présence d'un responsable « qualité-nutrition »,
- la garantie d'accès à une alimentation saine et équilibrée.

Nous sommes l'une des 5 premières maisons de repos en Wallonie à avoir obtenu ce label.

Dans notre cuisine, les repas sont préparés en liaison chaude. Nos chefs s'engagent à respecter tous les régimes alimentaires, les textures, travailler avec des matières premières de qualité et varier les menus. Les plats sont confectionnés selon les produits de saison, et une alternative est toujours proposée.



Les menus sont affichés à l'entrée du restaurant ainsi qu'à différents endroits de la maison de repos.

L'organisation des repas se fait comme suit :

Le matin: les résidents sont invités à prendre leur petit-déjeuner au buffet libre-service du grand restaurant.

-Chaque trimestre, les cuisines organisent le « petit-déjeuner continental » dans le grand restaurant.

Il s'agit d'un buffet chaud/froid plus varié que d'habitude : œufs, viennoiseries, charcuterie, fromages, fruits, ...

-Une fois par semaine, quelques résidents qui mangent habituellement en chambre sont conviés à venir prendre le petit-déjeuner varié en groupe dans un environnement spécialement décoré aux étages (projet « déjeuner comme à la maison »).

Le midi: le dimanche et les jours fériés, un verre de bière ou de vin accompagne le repas.

En dehors de ces moments, il n'est pas toléré d'apporter de l'alcool dans le restaurant collectif (sauf moyennant autorisation spéciale de la direction).

Le soir: le souper reste traditionnel (pain et garniture). Un repas chaud est également proposé au moins une fois par semaine. Les chefs cuisiniers réalisent des menus spéciaux pour les fêtes (*Noël, jour de l'An, Pâques ...*) et confectionnent, selon les occasions, des gâteaux d'anniversaires, des cocktails et d'autres plats originaux.



Pour aider les personnes âgées ayant des difficultés motrices et cognitives, nous proposons depuis l'année 2011, une technique originale et innovante : il s'agit du finger food. Comme son nom l'indique, le finger food signifie manger sans couteau ni fourchette, seuls instruments: les doigts.

L'alimentation chez la personne âgée est devenue une thématique importante dans notre maison de repos et de soins qui dépasse le simple accès à la nourriture.

En cuisine, le travail consiste à préparer le menu du jour sous forme de morceaux pouvant être saisis avec les doigts.

Chez les soignants, il faut apprendre à faire confiance et laisser le temps à la personne de s'alimenter seul.



Le but du finger food est d'aider le résident à conserver son autonomie, sa dignité et d'éviter la dépendance.



5. LES DISPOSITIONS ORGANISANT LE TRAVAIL

EN ÉQUIPE

Chaque poste de travail de notre maison de repos est défini dans une monographie de fonction détaillée, et tout le personnel est régulièrement évalué dans le cadre d'une procédure spécifique.

La communication étant importante, des réunions d'équipe sont organisées dans tous les services. Elles permettent d'ajuster le travail du quotidien.

En effet, le travail en maison de repos nécessite une capacité d'adaptation étant donné l'évolution des problèmes de la population concernée. Un plan de formation annuel est élaboré par la direction et propose des formations de qualité, spécifiques à chaque service. Elles sont données par des professionnels extérieurs. Les thématiques sont variées :

- formation sur les assuétudes,
- formations sur la communication,
- formation sur les troubles du comportement,
- ...

6. LES DISPOSITIONS PERMETTANT UNE PARTICIPATION DU RÉSIDENT

Nous nous efforçons d'organiser des activités diversifiées et adaptées à chaque résident.

PROJETS PERMANENTS

Le Conseil des résidents.

Le Conseil des résidents est ouvert à tous les résidents, les familles, les membres du personnel et la direction. Il se réunit plusieurs fois par année.

C'est un lieu de parole et d'échange. Les résidents peuvent y soumettre leurs revendications et leurs propositions concernant la vie de tous les jours.

Une fois par an, le projet de vie de l'établissement y est évalué, point par point, par l'ensemble des acteurs.

Le compte-rendu du comité est publié dans la revue de la maison de repos. En règle générale, le conseil des résidents est annoncé par courrier et se déroule dans la salle Épona de la maison de repos.

Chaque année, un président (et vice-président) est élu par les autres résidents. Sa mission est d'être le porte-parole auprès de la direction et du personnel des problématiques, et des projets souhaités par les autres résidents.

LES COMITÉS SPÉCIAUX

L'objectif des comités spéciaux est de traiter une thématique par réunion. Le groupe est composé de quelques résidents volontaires et membres de l'établissement selon la thématique traitée. Ces comités abordent des thèmes comme : les repas, le projet de vie institutionnel et bien d'autres sujets qui touchent l'ensemble de la collectivité. C'est un groupe de travail intéressant et constructif auquel la direction participe.

L'ÉPICERIE



1^{er} Lauréat (« coup de cœur ») de la bourse le Bien Vieillir en Province de Luxembourg, année 2012.

Partant du constat que beaucoup de personnes âgées demandent des petits services pour l'achat de produits élémentaires (chocolat, les gâteaux, ...), il était devenu important de trouver une solution pour répondre à cette demande. Il va de soi que ce service préserve également l'autonomie du résident dans le libre choix de ses achats. C'est ainsi qu'est née l'idée d'une épicerie au sein de la maison de repos. Nos résidents ont décidé de l'appeler :

« AM BUTTEK »

(traduction : « dans la boutique »)

L'autre particularité de l'épicerie est qu'elle est tenue soit par un résident, soit par un bénévole.

Elle se situe en face du restaurant principal, et les heures d'ouverture sont affichées sur la porte.

L'ESPACE LECTURE

L'espace lecture est un endroit de vie particulier puisqu'exclusivement réservé à la lecture.

Il est situé au rez-de-chaussée de la maison de repos.



L'accès est libre en permanence (pas de porte).

On y propose plus de 800 ouvrages très variés, ainsi que deux quotidiens régionaux. Afin de dynamiser cet espace, une bénévole s'est portée volontaire pour organiser et ranger les livres dans les rayons.

Un « appareil loupe » s'y trouve pour les résidents malvoyants. Nous avons aussi une sélection de livres en grands caractères.

Un club de lecteurs s'est également formé. Des sorties en extérieur et des rencontres avec des auteurs locaux sont organisées à l'occasion.

LA SALLE POLYCULTE

Il s'agit d'un local ouvert à tous les résidents de toutes les confessions religieuses.

Des cérémonies y sont régulièrement organisées. Cette salle est le témoignage du bien-vivre ensemble. Un livre de condoléances est disponible en permanence dans ce local.

ACTIVITÉS PONCTUELLES

L'animation est très importante dans notre lieu de vie. Un tableau d'informations reprend toutes les activités du jour et du mois. Il est situé dans le hall d'entrée. L'animation régulière rencontre plusieurs objectifs :

- elle veut sortir la personne âgée de son « isolement » (ou de son sentiment d'isolement) par la participation et l'intégration aux activités de la maison,
- elle tend à maintenir l'autonomie et l'indépendance de la personne,
- elle aide à communiquer, à nouer des contacts et à développer son sentiment d'utilité,
- elle apporte un nouvel équilibre social et émotionnel.

Durant toute l'année, différentes activités sont proposées **à tous les résidents** en vue de rencontrer un maximum d'attentes. Citons en quelques-unes :

- L'atelier informatique animé en collaboration avec l'EPN de la ville d'Arlon (Espace Public Numérique). Nous disposons d'un local spécialement aménagé avec des ordinateurs adaptés,
- « La voix de la Knippchen » est une revue trimestrielle éditée par une bénévole. On y retrouve des informations sur la vie de la maison,
- Les balades proposées par l'asbl « Cheveux au Vent » qui emmène les résidents sur les chemins d'Arlon avec des vélos tandems adaptés à chacun.



Ponctuellement, nous organisons :

- Les rencontres intergénérationnelles avec les enfants des écoles alentour (*chants, récolte des œufs de Pâques ...*),
- Le marché de Noël avec les familles, les proches,
- Le « barbecue des familles ». Évènement festif voulant fédérer toutes les familles du site de la Knippchen : maison de repos, centre d'accueil de jour et résidence-services.
Au menu, on retrouve les grands classiques : *un salade bar à volonté, des viandes en grillade, de la musique et des animations,*
- Le « souper fromages » qui se déroule en intérieur et généralement en automne. C'est également un évènement festif très attendu par les résidents et leurs familles,



- Une excursion est organisée une fois par an. (visite de l'abbaye d'Orval, visite du parc de Bettembourg, croisière à Remich au GD-Luxembourg, musée de la guerre à Bastogne ,...)
- La kermesse, le repas moules, les repas à thèmes (Italie, Espagne,...),
- ...

Notre équipe propose régulièrement des animations de groupe ciblées sur la mémoire (ex : les jeux de mots), sur la motricité, sur l'éveil des sens avec des animaux venant sur le site, des sorties encadrées (exemples : sorties au marché d'Arlon, visite de musées, dégustation d'un café dans une brasserie de la ville).

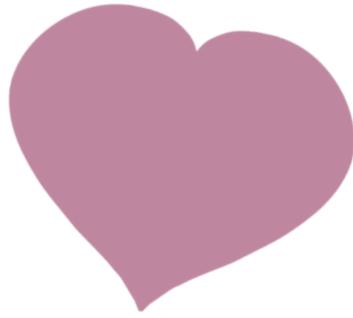
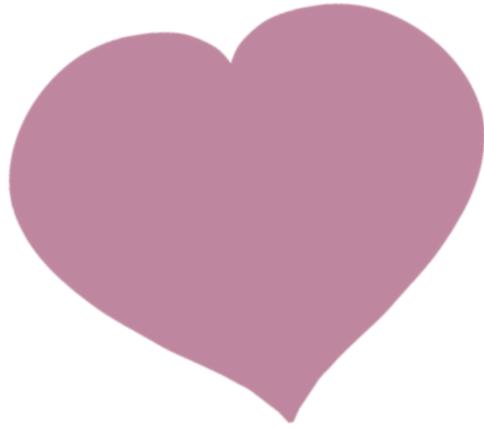


7. LE RESPECT DE LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE

La vie en institution ne doit pas être un frein à une vie affective épanouie. Nous défendons l'idée de permettre à chacun de vivre sans jugement sa vie affective, relationnelle et sexuelle.

Nos actions:

- Le respect du droit des résidents d'avoir une vie intime et affective. (Nous accordons par exemple de l'importance à la liberté de recevoir son conjoint ou compagnon en chambre).
- Faire évoluer les mentalités des équipes par des formations sur l'intimité et la sexualité de la personne âgée en institution.
- Au cas par cas, des possibilités d'interventions spécialisées peuvent être proposées.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION
TOUTE L'ÉQUIPE DE LA KNIPPCHEN SE
TIENT À VOTRE DISPOSITION



Résidence de la Knippchen

21 rue du Marquisat

B-6700 ARLON

Tél. 063 23 03 71



Éditeur responsable: DEWORME Alain

Illustrations: Eloïse Noël